ECOCEO
Bureau d'études & Mandataire CEE

FINANCEMENT & VALORISATION CEE

MANDATAIRE CEE · ARCHITECTES · GESTIONNAIRES · ENTREPRISES · INDUSTRIE

Vos projets méritent un partenaire CEE.

Vous identifiez les projets. Nous organisons leur financement CEE.

Vous conseillez des clients, gérez un patrimoine ou réalisez des travaux ? Associez ECOCEO à vos projets pour intégrer le financement CEE à vos propositions et en confier le suivi à un mandataire dédié.

L'OFFRE DU MOMENT

POMPES À CHALEUR
AIR/EAU

×3

100 %
de prise en charge

Offre éligible au
COUP DE POUCE
CHAUFFAGE

0 € de reste à charge

Grâce au financement CEE et à la bonification Coup de pouce Chauffage.

Pour les opérations éligibles et validées, dans le périmètre défini au devis.

OPÉRATIONS FINANCÉES

- Pompes à chaleur air/eau
- Ventilation & VMC
- Pilotage & GTB
- Déstratification



01

UN PARTENAIRE CEE POUR VOTRE ACTIVITÉ

Enrichissez vos propositions. Confiez-nous le dossier CEE.

> Votre connaissance du terrain. Notre accompagnement sur le financement CEE.

MANDATAIRE CEE

Votre client au centre.
Le dossier CEE en appui.

LE PRINCIPE DU PARTENARIAT

Votre connaissance du terrain, notre appui sur le financement CEE.

Présentez-nous le projet en amont. Votre client prépare des travaux, une copropriété prévoit un investissement ou un site industriel renouvelle ses équipements : nous examinons son éligibilité et la prime CEE mobilisable.

CE QUE VOUS Y GAGNEZ

Un argument pour vos projets

01

Vous présentez un financement chiffré et expliqué pour aider votre client à apprécier le coût de son investissement.

→ **Un financement chiffré, prêt à présenter**

Des démarches à déléguer

02

ECOCEO prépare le dossier et coordonne les justificatifs, les échanges et le suivi prévus dans la mission confiée.

→ **Un dossier CEE pris en charge**

Une rémunération d'apport

03

Vous identifiez une opération chez un client ou dans votre réseau ? Une rémunération d'apport est possible selon votre rôle.

→ **Une rémunération définie par écrit**

02 — À QUI PROPOSONS-NOUS CE PARTENARIAT ?

Vous êtes au contact des projets. Devenons partenaires.

Vous pouvez nous présenter les projets de vos clients, des bâtiments que vous gérez ou de vos propres sites. Nous convenons avec vous d'un fonctionnement adapté à votre rôle.

		LES PROJETS IDENTIFIÉS	L'APPUI ECOCEO
01	**Architectes & prescripteurs** Agences d'architecture, maîtres d'œuvre, AMO et conseils.	Rénovation, remplacement d'équipements et amélioration énergétique des bâtiments.	Étudier les CEE dès la préparation du projet pour éclairer vos recommandations et le budget client.
02	**Syndics & gestionnaires** Gestionnaires de copropriété, de patrimoine et bailleurs.	Chauffage collectif, ventilation et travaux sur un immeuble ou plusieurs résidences.	Évaluer le financement mobilisable et préparer les éléments utiles à la décision du bénéficiaire.
03	**Entreprises du bâtiment** Entreprises générales, artisans, installateurs et spécialistes de la rénovation.	Devis et travaux chez vos clients : chauffage, ventilation, pilotage et équipements.	Chiffrer la prime CEE en amont et coordonner le dossier avec votre entreprise et votre client.
04	**Industrie & autres réseaux** Sites et groupes industriels, exploitants, gestionnaires de sites et réseaux professionnels.	Investissements sur vos sites ou projets repérés chez vos clients et partenaires.	Organiser l'examen des opérations et le suivi CEE pour un site ou une collaboration régulière.

03

L'ÉTUDE CEE

Un besoin repéré ? Parlons-en avant le devis.

Un équipement vieillissant, une rénovation programmée, des consommations à réduire : autant d'occasions d'examiner les CEE avant d'arrêter le projet.

Chaque opération est étudiée selon la fiche et les conditions en vigueur à sa date d'engagement.

Fiches officielles du ministère
SCANNEZ OU CLIQUEZ

03 — LES PROJETS À NOUS PRÉSENTER

Des exemples à nous transmettre.

Voici des situations concrètes où le financement CEE mérite d'être étudié, avant l'acceptation du devis.

01 Résidentiel collectif

Chauffage collectif et eau chaude sanitaire.

- → Pompes à chaleur air/eau
- → Ventilation et travaux éligibles
- → Étude des besoins et du financement

02 Bâtiments tertiaires

Chauffage, ventilation et pilotage.

- → Pompes à chaleur
- → VMC simple ou double flux
- → GTB et périmètre des travaux

03 Sites industriels

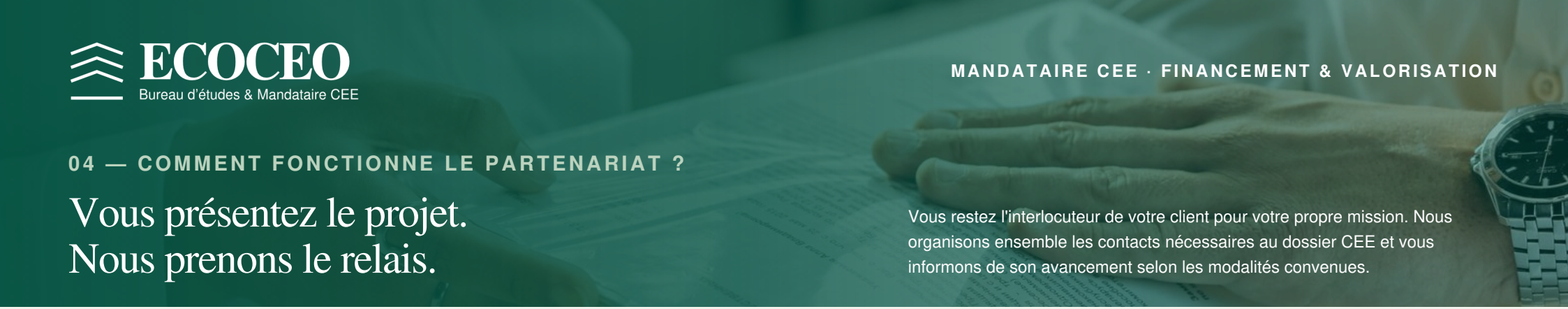
Chaleur, confort et efficacité des usages.

- → Déstratification de l'air
- → Récupération de chaleur
- → Analyse selon les critères CEE

Enveloppe & isolation
Parois, toitures et menuiseries.

Eau chaude sanitaire
Production et distribution.

Pilotage & régulation
GTB, sondes et programmation.



04 — COMMENT FONCTIONNE LE PARTENARIAT ?

Vous présentez le projet. Nous prenons le relais.

Vous restez l'interlocuteur de votre client pour votre propre mission. Nous organisons ensemble les contacts nécessaires au dossier CEE et vous informons de son avancement selon les modalités convenues.

01

Présenter

Vous repérez un besoin.

Vous nous transmettez le site, les travaux envisagés, le calendrier et les informations disponibles. Nous précisons ensemble les échanges avec le bénéficiaire.

→ **Un premier échange pour qualifier le projet.**

02

Évaluer

Nous étudions les CEE.

Nous vérifions l'éligibilité et évaluons la prime. La proposition précise le financement, les conditions de versement et la mission confiée à ECOCEO.

→ **Une proposition écrite pour le bénéficiaire.**

03

Organiser

Nous constituons le dossier.

Nous coordonnons les justificatifs avec vous, le bénéficiaire et les entreprises concernées. Vous savez quelles pièces fournir et quand intervenir.

→ **Des responsabilités définies ensemble.**

04

Suivre

Nous suivons la valorisation.

Nous suivons les contrôles, les compléments et les validations jusqu'au règlement prévu. Vous recevez les informations de suivi convenues.

→ **Une visibilité sur les projets transmis.**

> *Votre apport, suivi dans la durée : projet transmis identifié, avancement partagé, rémunération réglée selon l'accord signé. Montant, déclenchement et échéance de paiement précisés par écrit, lorsqu'une rémunération est convenue.*

05 / VOS ENTREPRISES. NOTRE ACCOMPAGNEMENT CEE.

Vos chantiers. Vos entreprises. Notre expertise CEE.

Vous avez déjà votre entreprise de travaux, votre installateur ou votre mainteneur ? Votre client prépare une opération qui ne figure pas parmi les solutions présentées dans cette plaquette ?

Vous pouvez également confier à ECOCEO la valorisation des CEE associés à ces travaux.

Notre intervention en qualité de mandataire CEE peut porter uniquement sur le financement et le suivi du dossier. Vous conservez votre organisation, vos entreprises et la maîtrise de votre projet.

Un accompagnement, de l'examen du projet au suivi du versement

01 Examiner l'éligibilité.
Nous analysons les travaux envisagés, les équipements et le calendrier pour identifier les opérations valorisables.

02 Évaluer la prime.
Nous chiffrons la contribution CEE et précisons par écrit les conditions proposées avec le partenaire financeur.

03 Préparer les documents.
Nous indiquons les mentions et les justificatifs nécessaires : devis, caractéristiques techniques, attestations et pièces propres à l'opération.

04 Constituer le dossier après les travaux.
Nous vérifions la cohérence de la facture et des justificatifs avec l'opération prévue, puis coordonnons les compléments nécessaires.

05 Suivre la valorisation.
Nous accompagnons le dossier dans les étapes de contrôle et de validation, jusqu'au règlement prévu dans l'offre.



AU-DELÀ DE CETTE PLAQUETTE

Une mission qui dépasse les seules opérations présentées ici.

Rénovation des bâtiments, équipements thermiques, ventilation, régulation, récupération de chaleur ou procédés industriels : présentez-nous vos autres projets d'économies d'énergie. Nous examinons les possibilités de valorisation selon les fiches et les conditions applicables.

Le bon réflexe : nous consulter avant d'accepter le devis ou de passer commande. La facture justifie ensuite la réalisation des travaux ; elle ne suffit pas, à elle seule, à ouvrir un droit à une prime.

Le montant de la contribution dépend de l'opération et des conditions de valorisation. Le financement intégral concerne les offres expressément éligibles et validées ; il ne s'applique pas automatiquement à tous les dossiers.



06 — POUR NOUS TRANSMETTRE UN PROJET

Un projet à nous présenter ? Commençons par l'essentiel.

Présentez-nous le projet avant l'acceptation du devis ou de la commande par le bénéficiaire. Pas besoin de réunir d'emblée un dossier complet : nous vous indiquons les informations à compléter.

POUR LANCER L'ÉTUDE

Le site concerné

Adresse, usage, surfaces concernées et coordonnées du bénéficiaire ; nombre de logements pour le résidentiel collectif.

Les installations et travaux prévus

Énergie, puissances, photos des plaques, équipements envisagés, plans ou devis disponibles et calendrier prévisionnel.

Les démarches déjà engagées

Devis signé, commande, acompte ou demande CEE auprès d'un autre acteur : indiquez-nous la situation du projet dès le départ.

POUR COMPLÉTER LE DOSSIER

Les preuves de réalisation

Factures détaillées, références et performances des équipements, pièces techniques et preuves demandées.

Les attestations et justificatifs

Documents propres à l'opération et à l'offre. Les changements de matériel, de périmètre ou de calendrier sont à signaler.

Les contrôles et compléments

Rapports requis et corrections éventuelles : nous suivons les pièces à réunir avant les validations attendues.

TROIS MOMENTS À ANTICIPER

01

Avant l'engagement

Faire étudier le projet et formaliser la proposition CEE avant le devis signé.

02

Pendant les travaux

Conserver les preuves et signaler les modifications éventuelles.

03

Après les travaux

Transmettre les pièces dans les délais convenus avec votre interlocuteur.



DEVENIR PARTENAIRE ECOCEO

Vous identifiez des projets. Construisons notre partenariat.

Un projet à nous confier.
Une collaboration à développer.

Financement soumis à l'éligibilité, à la conformité et aux validations requises.
Conditions définies dans l'offre.

VOTRE PREMIER ÉCHANGE

Faisons connaissance.

Présentez-nous votre activité et les projets que vous rencontrez. Nous définirons ensemble les échanges, le suivi et les conditions d'une collaboration avec ECOCEO.

01 89 47 99 00

EMAIL
contact@ecoceo.fr

SITE
www.ecoceo.fr

Paris
14 rue Charles V
75004 Paris

Province
13 rue Lançon
69100 Villeurbanne